

ANNEXE 1 - Mesures générales d'hygiène individuelle et de nettoyage des locaux en MA dans le contexte d'épidémie de coronavirus - 01/07/2021

La durée de survie des coronavirus dans l'environnement, et sur les surfaces, est en moyenne de quelques heures à 7 jours en fonction du type de surface, du type de matériaux, de la température et du taux d'humidité ambiants.

Dans le contexte d'épidémie actuel, tous les milieux d'accueil sont invités à respecter les mesures d'hygiène suivantes :

HYGIENE INDIVIDUELLE

- **Hygiène des mains :**
 - **Insister sur le lavage régulier des mains** à l'eau et au savon ou une désinfection avec un gel ou solution hydroalcoolique (SHA) en absence de point d'eau.

Il est possible d'utiliser des solutions hydro-alcooliques (SHA) en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon, uniquement pour les adultes. La désinfection avec une SHA doit se faire sur des mains sèches, non souillées, non poudrées. Lorsque les mains sont visiblement souillées, un lavage des mains (avec de l'eau et du savon liquide) doit systématiquement être fait au préalable.

Il est conseillé de privilégier l'utilisation de savon liquide en distributeur et de serviettes en papier plutôt que des essuies en tissu.

Il est recommandé de mettre à disposition des parents, des professionnels et des visiteurs (de préférence à l'entrée de la structure) une **solution hydroalcoolique** en accès libre ou de les inviter à se laver les mains et à les essuyer avec un essuie-mains à usage unique.

- **Pour que le lavage soit efficace, les ongles doivent être propres, courts et sans vernis. Le port de bijoux et de faux ongles est proscrit pour le personnel.**
- Dans les établissements, les instructions d'hygiène des mains doivent être affichées à côté des points d'eau ou des distributeurs SHA. Vous trouverez une affiche reprenant les conseils de lavage des mains via ce lien https://d34j62pglfm3rr.cloudfront.net/images/fra_techniekzoom.jpg
- Concernant les moments clé du lavage des mains :

Pour le personnel, se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant minimum 40 secondes :

- Le matin avant tout contact avec les enfants
- Après tout échange avec l'un des parents
- Avant tout contact avec un aliment, avant et après chaque repas
- Avant et après chaque change et/ou prise de température et/ou soin administré
- Avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après avoir mouché un enfant
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué

Il est également important d'apprendre aux enfants à se laver les mains dès le plus jeune âge. Pour les enfants, le lavage des mains doit se faire à l'eau et au savon

régulièrement, et autant que possible. Il doit être pratiqué :

- A leur arrivée dans le milieu d'accueil
- Avant et après chaque repas
- Avant chaque sieste
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché
- **Hygiène de la toux :**
 - De manière générale, évitez le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux. Evitez également de serrer la main ou de s'embrasser pour se saluer.
 - Si vous commencez à tousser ou éternuer, il faut se couvrir la bouche et le nez soit dans le pli du coude soit avec un mouchoir en papier à usage unique (donc à jeter après une seule utilisation, dans une poubelle fermée si possible munie d'une pédale et équipée d'un sac plastique, et bien se laver les mains après usage). Ne vous couvrez pas avec la main car celle-ci sera alors contaminée et tout ce qu'elle touchera ensuite le sera également.
Pour rappel : dès le moindre symptôme suspect de COVID-19 isolez-vous au domicile et contactez votre médecin par téléphone. Evitez les contacts rapprochés avec toute personne présentant des symptômes de maladie respiratoire (toux et éternuements), ou tout autre symptôme compatible avec une infection COVID-19.
- **Hygiène des vêtements :**

Une tenue spécifique de travail n'est pas obligatoire mais les vêtements doivent être changés et lavés quotidiennement.

HYGIENE DES LOCAUX

Nettoyer, c'est rendre net et propre en surface, c'est se débarrasser de tout ce qui est terni ou sali. Désinfecter, c'est détruire les agents infectieux (les microbes) avec un produit.

- Nettoyage quotidien :
 - **Effectuer un nettoyage minutieux quotidien (avec un simple détergent : savon noir, savon de Marseille) du sol et des surfaces (tables, mobilier...), et notamment celles susceptibles d'être touchées avec les mains : poignées de portes et fenêtres, interrupteurs, robinets, chasses d'eau, couvercle et siège des WC...**
 - Il est recommandé de **ne pas passer l'aspirateur** mais de nettoyer avec un simple détergent, de rincer et de laisser sécher.
 - **Aérer la pièce durant le nettoyage.**
- Désinfection :

En plus du nettoyage quotidien, il faudra effectuer une désinfection :

Au moins une fois par jour et autant que nécessaire* :

- Des surfaces susceptibles d'être fréquemment touchées avec les mains (poignées de porte et fenêtres, interrupteurs, robinets...).
- Des sanitaires : cuvette, couvercle et siège de WC, bouton poussoir de la chasse d'eau, pots individuels, lavabo et robinets.
- Du coussin à langer entre le change de chaque enfant (voir point « change de l'enfant »).

Au moins une fois par semaine et autant que nécessaire* :

- Le nettoyage quotidien du sol sera suivi d'une désinfection au moins une fois par semaine et autant que nécessaire. De même que le mobilier ne faisant pas partie des surfaces fréquemment touchées.

* La désinfection devra systématiquement se faire dans les situations suivantes :

- En cas de souillures par des liquides corporels
- Lorsqu'un enfant a présenté des symptômes en cours d'accueil : dans les locaux où il était présent (sol, surfaces, mobilier et tout ce qu'il aura touché...)
- Si l'évolution de la situation épidémique du pays le requiert

Pour la désinfection du sol et des surfaces : utiliser soit de l'eau de javel (eau de javel à 12° (ou 3,6%) : 30ml dans 1L d'eau)¹, avec un temps de pose de 5 minutes et en dehors de la présence des enfants, soit un produit désinfectant avec 70% d'alcool. À défaut, vous pouvez utiliser un produit virucide à base d'ammonium quaternaire autorisé par le SPF Santé publique. Vous trouverez la liste des produits autorisés en Belgique par le lien suivant : <http://docs.health.belgium.be/ActiveProducts.pdf>.

Nous vous rappelons de bien respecter le mode d'emploi des produits utilisés.

Pour les produits à utiliser lors de la désinfection des jouets et du coussin à langer, voir les points « jouets » et « change de l'enfant ».

¹ Dilutions pour une eau de javel à 8°(ou 2,4%) : 40 mL dans 1L d'eau, pour une eau de javel à 18° (5,3%) : 20mL dans 1L d'eau

Il est important d'aérer la pièce durant la désinfection.

Précautions d'usage de l'eau de javel :

- ✓ Ne jamais utiliser l'eau de javel en présence des enfants.
- ✓ Toujours utiliser des gants.
- ✓ Ne pas laisser l'eau de javel et autres produits désinfectants à portée des enfants.
- ✓ L'eau de javel doit toujours être utilisée seule dans de l'eau froide (entre autres pour éviter le dégagement de vapeur toxique). Il ne faut donc pas la mélanger avec un autre produit d'entretien.
- ✓ Ne pas non plus mélanger l'eau de javel avec des solutions acides ou ammoniacales ni les utiliser de manière successive. Cela entraînerait une réaction chimique qui dégage des gaz chlorés très toxiques.
- ✓ Diluer en versant les 30 mL d'eau de javel dans le litre d'eau et non l'inverse !
- ✓ Les vapeurs sont irritantes et même toxiques pour le système respiratoire. Ouvrir les fenêtres et aérer la pièce pendant l'utilisation.
- ✓ L'eau de javel est corrosive et toxique. Elle peut provoquer des brûlures sur la peau et les yeux, surtout sous forme concentrée. En cas de brûlure sur la peau, laver à l'eau. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un ophtalmologue. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoison au 070/245.245.

➤ **Aération des locaux :**

Le virus peut persister dans l'air en suspension sous forme d'aérosol (gouttelettes très petites) pendant maximum 3 heures. En période de COVID-19, il est nécessaire de faire davantage attention au flux d'air que nous créons avec l'aération naturelle et les systèmes de climatisation/ventilation. Voici quelques conseils ci-dessous :

L'ouverture permanente des fenêtres et/ou des portes extérieures est la solution la plus efficace.

Si cette mesure ne peut être mise en œuvre :

Ouvrir les fenêtres aussi souvent que possible et minimum 2 à 3 fois par jour pour aérer les pièces et ce pendant **minimum 15 minutes**, et dans les moments clé suivants : le matin avant l'arrivée des enfants, au moment du repas, et en fin de journée pendant et après le nettoyage des locaux. (Ceci est valable également hors période COVID-19).

Faire vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des systèmes de climatisation et de ventilation VMC. Pour plus de détails concernant l'utilisation des systèmes de climatisation/ventilation en cas de fortes chaleurs, voir l'encadré ci-dessous :

Si vous devez utiliser un climatiseur, il faudra que celui-ci fonctionne en puisant l'air extérieur (air non contaminé) pour chasser l'air intérieur potentiellement contaminé vers l'extérieur. Il faudra donc **couper les volets de recirculation et éviter le mode « éco »** (économie d'énergie) car ce dernier puise l'air intérieur de la pièce qu'il remet en circulation. **Si votre climatiseur ne dispose pas de filtres HEPA (seuls les filtres HEPA de minimum H13 sur l'extraction et la pulsion permettent de filtrer les particules d'aérosols) : il faudra donc absolument éviter le mode de recirculation d'air intérieur** qui pourrait disperser les aérosols de virus présents dans la pièce. Il n'est par ailleurs pas recommandé d'utiliser le système de climatisation par intermittence et de l'arrêter puis le rallumer selon le besoin de rafraîchissement. Il est recommandé de le maintenir en fonctionnement en permanence 24h/24, et de réduire simplement la vitesse lors des périodes d'inoccupation des locaux, la nuit et le week-end. Si cela n'est pas possible, il est conseillé de démarrer le système au moins 2 heures avant l'utilisation des locaux jusqu'à 2 heures après la fin. Enfin, afin de pouvoir fonctionner correctement les systèmes de climatisation doivent être entretenus selon les recommandations habituelles du fabricant et doivent être à jour de leur révision, comme hors période de Coronavirus.

Si un **système de ventilation** est utilisé (ventilateurs), le flux d'air ne doit en aucun cas être dirigé sur les personnes, car les forts courants d'air peuvent répandre des gouttelettes infectieuses sur une plus grande surface.

Si vos toilettes/salles de bain disposent d'un système d'aération VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), il doit fonctionner en continu 24h/24 et 7j/7 ou le cas échéant fonctionner à vitesse réduite la nuit et les week-ends. Si la pièce dispose d'une VMC et d'une fenêtre, il faut utiliser soit la VMC soit ouvrir la fenêtre, mais pas les deux en même temps.

Pour plus d'informations concernant la ventilation, dont la ventilation mécanique, veuillez consulter les recommandations de la TF Ventilation via le lien suivant : https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/documents/Coronavirus/Plan_ventilation.pdf

➤ En ce qui concerne les jouets :

Les jouets peuvent être partagés entre des enfants d'une même section. Il est cependant recommandé de mettre à disposition des enfants des jouets pouvant être facilement nettoyés quotidiennement (de préférence en plastique, métal ou tissu plutôt qu'en bois) et désinfectés au moins une fois par semaine et autant que nécessaire (si souillure, enfant malade...). Les jouets ne peuvent pas être échangés d'une section à l'autre. Pour les jouets pouvant être portés à la bouche, ne garder que les jouets lavables et privilégier des objets en plastique et en tissu pouvant être lavés soit en machine ou au lave-vaisselle à 60° durant 30 minutes, soit avec un produit désinfectant (utiliser les produits de type 4 compatibles avec les surfaces alimentaires) puis bien rincer à l'eau claire suivant les consignes du fabricant.

➤ En ce qui concerne le linge (draps, sac de couchage...) et autres textiles (bavoirs, essuies, gants de toilette...) : lavage au minimum à 60° pendant 30 minutes.

Dans le coin sieste, si chaque enfant a son linge personnel (draps, sac de couchage), il n'est pas nécessaire de le laver tous les jours. Ceux-ci seront lavés au moins une fois par semaine et autant que nécessaire (si souillure, si l'enfant a été malade ou si un enfant différent va utiliser le même lit). Lors de la manipulation du linge sale, ne pas le plaquer contre soi,

porter un masque, et se laver les mains après. Se laver les mains avant la manipulation du linge propre.

➤ Lors du change de l'enfant, il convient d'être particulièrement attentif à :

- Se laver impérativement les mains après chaque change.
- Désinfecter les surfaces utilisées lors du change (coussin à langer, table à langer, ...) en utilisant soit un produit désinfectant avec 70% d'alcool soit un produit à base d'ammonium quaternaire.
- Utiliser des gants jetables dans la mesure du possible. Se laver les mains après avoir retiré les gants.
- Utiliser une poubelle à pédale munie d'un couvercle et d'un sac hermétique.

Une attention particulière doit également être accordée aux enfants qui font l'apprentissage de la propreté.

➤ Les poubelles peuvent également être une source de contamination. Elles doivent être évacuées et désinfectées quotidiennement.

➤ Les aires de jeux extérieures :

Le matériel et les structures de jeu doivent être nettoyés et désinfectés entre chaque usage par un groupe d'enfants n'appartenant pas à la même section.

En cas d'infection déclarée de COVID-19 dans le milieu d'accueil : mesures de décontamination

Linge et autres textiles :

- Se munir de protections individuelles jetables (gants, tablier long à manches longues ou à défaut un vêtement lavable en machine à 60°, avec masque et lunettes de protection, chaussures fermées) car il y a un risque élevé d'aérosolisation lorsque vous allez manipuler des draps ou textiles potentiellement contaminés.
- Lors du déshabillage du lit, il est important d'encadrer la récupération du linge : **ne pas secouer le linge, ne pas plaquer le linge contre soi ; déposer directement le linge dans la machine sans le déposer au sol avant.** Le transport éventuel du linge souillé doit se faire à l'aide d'un sac hermétique.
- Le linge doit être lavé en machine idéalement à 60° pendant 30 min
- Eliminer directement les équipements de protection individuelle à usage unique dans un sac étanche fermé hermétiquement.
- Si les lunettes de protection ne sont pas à usage unique, nettoyer les lunettes avec de l'alcool à 70°.
- Se laver les mains à l'eau et au savon et compléter par une désinfection avec un gel hydro-alcoolique.

Sol/surfaces (tables, mobilier...) / poignées de portes et fenêtres/interrupteurs/robinets/chasses d'eau/couvercle et siège WC... :

- Il est important d'attendre idéalement **3h après la manipulation** du linge, avant de procéder à la désinfection du sol et des surfaces.
- Il est recommandé de se munir d'un équipement de protection individuel : gants

à usage unique, tablier (à usage unique ou en tissu lavable à 60) et idéalement des lunettes de protection (en cas de risque d'éclaboussures de produit et/ou de liquides biologiques), chaussures fermées.

- Ne pas passer l'aspirateur mais de nettoyer d'abord avec un détergent, de rincer et de laisser sécher, avant de procéder à la désinfection. Pour s'assurer de l'élimination du virus, utiliser comme désinfectant :
 - De préférence de l'eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%. Pour arriver à cette concentration efficace avec de l'eau de javel à 12°, **il faut diluer 30mL d'eau de javel dans 1L d'eau. Le temps de pose recommandé est de 5 minutes.** Pour les précautions d'usage de l'eau de javel, voir le paragraphe plus haut.
 - Un produit désinfectant avec 70% d'alcool.
 - **Si vous n'en avez pas, vous pouvez utiliser un ammonium quaternaire virucide autorisé par le SPF Santé publique.**

Jouets :

- Jouets lavables : les désinfecter dans le lave-vaisselle ou en machine à 60° minimum durant 30 min.
- Jouets non lavables : soit les désinfecter avec un produit de type 4 (compatible avec les surfaces alimentaires), puis bien les rincer à l'eau claire, soit les garder dans un placard pendant au moins une semaine.
